

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec la société Kepler Cheuvreux

Strasbourg, France, le 27 juin 2016, 18h00 – Transgene (Euronext Paris : TNG), société biopharmaceutique qui conçoit et développe des produits d'immunothérapie ciblée contre les cancers et les maladies infectieuses, annonce confier à Kepler Cheuvreux, à compter du 28 juin 2016 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires (Euronext Paris- Code ISIN FR0005175080) conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des marchés financiers le 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants sont affectés au compte de liquidité : 500 000 euros.